L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 6 JANVIER 1871. 26ème Année.—Vol. XLIV.

DUFOUR & LEBERT,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS,
VENDREDI MATIN, 6 JANVIER.

VENTES À L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants, entre Kerandeuan, rue Royale, entre Bienville et Conti—un terrain situé à Esplanade, près Prytanée, face à la rue Apollo.—Ensuite, deux terrains situés dans le Deuxième District, face à la Prime, rue Chevalier, entre les rues White et Bagot, avec les maisons qui y trouvent.

Par Gus. Feitner, à 11 heures, No 61 rue Bienville—Lot de meubles qui se trouvent dans le dit magasin.

Par Louis Quenn & Bros., au No. 16 de la rue de Chartres—meubles, ustensiles et broderies.

Par J. Gallmann, Marks & Co, à leur salle d'encan No 21 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, ex: etc, "notions", articles de bataille, etc.

Par O. Lémonnier, au No. 60 de la rue de Chartres—Rafraîchissements, chapeaux et articles de bonbonnerie.

ATTENTION!

1er Propriétaires ameublerres et vagnons de voiture, à l'encan pour le Shérif.

Nous appelons l'attention publique sur vente à l'encan qui aura lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Exportateurs, rue Royale, par le ministère du Shérif. Ces ventes comprennent :—le Deux terrains avec les bâtisses et ameliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District, entre la rue Carondelet, entre les rues White et Bagot—le 2e au terrain situé à Rue Bourbigny, paroisse de Jefferson, et cet Etat, aujourd'hui le sixième District, faisant face à l'une Apollo, entre les rues Marengo et Gentilantinopla.

Pour les détails et les conditions—Voir aux annonces.

Bibliothèque à l'Encan.—MM. Nash & Hodgson continuerent la vente de la bibliothèque de feu M. Sarpy, lundi prochain à 7 heures du soir. Cette vente offre des livres sur la philosophie et la théologie, ouvrages mis aux enchères. Voyez aux annonces.

1er Pensez-y pour vos factures, reçus, etc., au "Peloton Printing Office", concurrence des rues Camp et Perdido.

1er CANDIES PURES et sans MELANGE—Confiserie fine en tous genres chez J. Mikelarruria & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 83 rue Vieille-Levée.

THÉATRES,

AUJOURD'HUI, VENDREDI:

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Ixion, avec Ballets, danses, etc.

ST-CHARLES.—Sinbad.

LYCEUM HALL.—Panorama de la ville de New-York, par Bolland.

MUSÉE CRESCENT CITY—Rue 40 et 41, rue St Charles.

CIRQUE DAN RICE—au Market Square Jefferson City).

Les Finances de l'Etat.

Nous avons reçu de M. Graham, auditeur de l'Etat, son rapport annuel à la Législature. C'est à tous égards un remarquable travail qui fait honneur à son auteur, non seulement par la manière dont l'état de situation est présenté, mais encore par les observations dont cet état est accompagné.

Voici la récapitulation des recettes et des dépenses pour 1870 :

RECETTES.

Fonds général	$1,482,218 86
Fonds courant d'écoles	548,065 96
Fonds de la taxe pour l'intérêt	635,178 15
pour les levées	382,110 59
pour le drainage	8,987 16
pour améliorations	837 06
des écoles libres	36,011 06
de la dette de l'Etat	2,970 00
Taxe spéciale de un pour cent 1868	153,993 46
Fonds du séminaire	30 00
Fonds des levées	2,011,090 40
Fonds de liquidation de la dette flottante	1,430,658 75
Total	$6,537,959 37

DÉPENSES.

Fonds général	$3,091,356 58
courant des écoles	360,679 59
de la taxe pour l'intérêt	1,171,687 91
de la taxe des levées	199,379 19
des levées et drainage	3,230 16
des écoles libres	112,371 68
des levées	1,758,350 45
du rachat de la dette de 1868	361,801 93
du séminaire	265 16
rachat de la dette (1868)	1,708 99
Total des dépenses	$7,060,638 50
Total des recettes	$6,537,959 37
Balance	$512,677 23

Balance en faveur de l'Etat, et de nombreuses dépenses sont de $963,870,174.00.

Le taux des impositions pour l'année 1871, (basé sur l'assessement de 1870) sera comme suit :

Mill par dollar.

Dépenses générales	[illegible]
Intérêt sur la dette	[illegible]
Fonds de rachat de la dette	[illegible]
Fonds pour les ponts d'Etat sur les bords d'Etat sur	[illegible]
Fonds pour l'intérêt des bons de levée	[illegible]
Intérêt et fractions de capital des bons émis en vertu de la loi 29 de 1869	[illegible]
Total des mills au dollar	14

En d'autres termes, la taxe d'Etat sera de cent pièces de un et demi pour cent de la valeur des propriétés assujetties.

C'est là, dit M. Graham dans son rapport, un taux d'impôts qui est proportionnellement considérable qu'aucun impôt qui ait été levé précédemment. Et quand on le met en regard avec les taxes imposées au peuple par nos villes et nos paroisses, on voit qu'il ne peut être continué un moment de plus qu'il n'est nécessaire. Le seul moyen d'arriver prochainement à cette réduction, c'est d'adopter et de suivre strictement une règle rigide d'économie, d'éviter toutes les dépenses inutiles, de refuser de donner de l'argent ou de prêter le crédit de l'Etat pour aider des entreprises particulières."

La dette déjà convertie en obligations, de l'Etat s'élève à $17,782,300 00, et l'intérêt annuel à payer sur cette somme sans compter de l'amortissement est de $1,246,840 00.

M. Graham récapitule les dépenses extraordinaires que la dernière législature a jugé à propos d'autoriser, les voici :

Dépenses des sessions législatives et extraordinaires de 1870	$794,804 43
Moyenne de ces dépenses les années précédentes	200,000 00
Excédant	594,804 43
Remboursement de la milice	85,508 78
Dépenses de l'enregistrement et des élections	190,791 66
Impressions et annonces dans les paroisses en vertu du jugement "Hill"	216,488 70
Pour aider l'Association "Mechanic and Agricultural" sous prétexte d'améliorer divers bayous	200,000 00
Total	$1,080,543 56

Nous bornerons là pour aujourd'hui nos extraits du rapport de M. Graham. Nous y aurons de nouveaux recours à propos de chaque question spéciale. Mais nous devons remarquer qu'il a déjà été proposé à la Législature un bill portant une première allocation de $250,000 pour les dépenses de cette assemblée, ce qui n'indique nullement une prédisposition à l'économie de la part de nos honorables.

1er Nouvel envoi d'excellents gants de peau à $1 00 la paire, chez Guillié & Nippert.

Une Proclamation de Faidherbe

La Propriété du Nord contient la proclamation suivante :

Ex corpo d'armée.

Lille, 6 décembre.

Appelé à commander le 22e corps d'armée, mon premier devoir est de remercier les administrateurs et les concitoyens qui ont eu, en quelques semaines, improvisé une armée qui s'est affirmée si honorablement lors des 26 et 27 novembre, sous Amiens. J'exprime surtout ma reconnaissance au général Farre qui vous commandait, et qui par une habile retraite devant des forces doubles des siennes, vous a conservés pour le service du pays.

Vous allez reprendre de suite les opérations avec des renforts considérables qui s'organisent chaque jour et il dépendra de vous de forcer l'ennemi à vous céder à son tour le terrain.

Le ministre Gambetta a proclamé que, pour sauver la France, il vous demande trois choses : la discipline, l'humanité des mœurs et le mépris de la mort.

La discipline, je l'exigerai impitoyablement.

Si vous ne pouvez atteindre à l'austérité de mœurs, j'en exigerai au moins la dignité et spécialement la tempérance. Cour qui aspirez aujourd'hui comme pour la défense du pays sont investis d'une mission trop sérieuse pour se permettre les moindres faiblesses en public.

Quant au mépris de la mort, je vous le demande au nom même de votre salut, si vous ne voulez pas vous exposer à mourir glorieusement sur le champ de bataille, vous mourrez de misère vous et vos familles, sous le joug impitoyable de l'étranger.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que les soeurs martyles seraient traitées de lâches, car je ne les y forcerai pas.

Le général de division commandant le 22e corps d'armée,
(Signé) FAIDHERBE.

SOUSCRIPTION FRANÇAISE—Le trésorier de la souscription française a reçu de M. J. J. Ristrot la somme de $673, montant des recettes faites au Bazar de la Nouvelle Ibérie.

La somme de $95,000, reçue du Bazar français, a été convertie en une traite et envoyée à M. de Flavigny président de la commission centrale de secours en France.

COMITÉS DÉMOCRATIQUES.—Les membres du comité Central de l'Etat et Exécutif de Paroisse sont convoqués à une réunion ce soir. Voir l'annonce.

LE JEUX DAN RICE.—Qui avait dit que Dan Rice était mort ? Jamais il ne s'est mieux porté, et la preuve c'est que le cirque italien et américain donne ce soir, au marché de Jefferson City, une de ces représentations extraordinaires dont on parle tant dans le monde. Il sera à Carrollton demain samedi, et dimanche et lundi au coin des rues Orléans et Bourbon. Ainsi, comme on le voit, on ne saurait donner plus de preuves de vivacité. Donc Dan Rice n'est pas mort et sa troupe qui en vaut deux et trois, réunit les plus jolies dames, les meilleurs écuyers, les plus grands sauteurs, les plus hardis acrobates et les plus spirituels Paillasses du monde. Qu'on lise les affiches de Dan Rice et vous le reconnaîtrez aux tours merveilleux qu'il promet et qu'il exécute, et cela en tout état de température, qu'il fasse chaud, qu'il fasse froid. Sa tente améliorée et perfectionnée donne du frais ou de la chaleur selon quand cela est nécessaire. Enfin, jusqu'à l'exhibition tant de choses extraordinaires pour si peu d'argent. Les grandes personnes ne payent qu'UNE piastre et les enfants que 50 cents.

FUSILS DE CHASSE.—M. Julien Sagot, 198 rue de Chartres, a un choix d'excellents fusils de chasse de différents systèmes, qu'il vendra à des prix extrêmement modérés. L'annonce insérée plus loin mérite de fixer l'attention des amateurs de belles armes de précision.

1er Si vous souffrez d'un rhume opiniâtre, prenez du Baume Pectoral aux Navets Indiens de Laplace.

1er Splendide assortiment de jouets et ravissantes poupées, chez Guillié & Nippert.

"LA PERLE," POUDRE DENTRIFICE. Les dents sont d'une importance capitale, sans elles il n'y a ni vraie beauté, ni bonne digestion. Pour les conserver faites usage tous les jours de la PERLE, poudre dentifrice, préparée par M. A. Grifo. Cette poudre blanchit et conserve admirablement les dents; prévient ou arrête la carie; tonifie et vivifie les gencives; parfume la bouche et la maintient dans un parfait état de propreté.

Cet, au dire de tout le monde, la meilleure poudre dentifrice parue jusqu'à ce jour.

Elle se vend 30 *cents la boîte* seulement, à la Pharmacie, rue Royale, 28, coin Hospital.

FRANCE.

Nous avons reçu des journaux du Havre allant jusqu'au 19 décembre, au soir. Nous y trouvons les dépêches qui suivent :

Bordeaux, 15 décembre, 7 h. 30 du soir.

Le Ministre de l'Intérieur à M. le Sous-Préfet du Havre.

Les embarras matériels de la translation des services de Tours à Bordeaux, ont été cause du retard de l'interruption des dépêches de guerre.

La dernière affaire importante de l'armée du général Chanzy est du 10, et elle a duré de huit heures du matin à cinq heures et demie.

Deux cents prisonniers, 300 prisonniers ont été faits de 8 villes. D'autres en ont été pris. Les prisonniers ont confirmé que les pertes ennemies avaient été considérables; quant à la nôtre, elle ne paraît inférieure en nombre aux victimes. De notre côté, nous avons éprouvé des pertes sensibles.

Dans le vaste lit de la Loire, l'ennemi paraît prononcer son mouvement sur la rive gauche.

Rien de nouveau de l'armée de Bourges.

En Normandie, seul ennemi occupe Evreux; il a évacué Elbeuf et Oissel.

Dans un engagement, hier, à Beaumont-le-Roger, il a perdu 50 tués ou blessés; nous, seulement 8 tués et 5 blessés.

Pour copie conforme :

Le sous-préfet, E. RAMEL.

Quartier général, 16 décembre minuit.

Le ministre de la guerre A M. Freycinet, à Bordeaux.

J'ai trouvé tout ici parfaitement maintenu, grâce à la fermeté de main et à l'énergie du lieutenant-général Chanzy. Non-seulement il garde ses positions depuis trois jours, mais il refoule les masses qui prétendent le tourner et lui infligent les pertes les plus cruelles. Il se tient disposé à le nouvelle.

Du peut apprécier ainsi la véracité des assertions de M. de Moltke, disant que l'armée de la Loire est anéantie, quand la moitié de cette armée, seule engagée jusqu'à ce moment suffit pour tenir en échec les plus vieilles troupes du prince Frédéric-Charles.

LÉON GAMBETTA.

DÉPÊCHES PRIVÉES.
(*Shipping Gazette.*)

Lille, 10 décembre.

Huit cents Prussiens sont arrivés hier à Albert où ils ont fait sauter le viaduc du chemin de fer qui traverse dans le voisinage et sont partis pour Amiens dans la soirée.

Aucune nouvelle de Tours ne parvient jusqu'ici.

Le commissaire général a reçu la visite du général d'Hennecourt, un des aides-de-camp du général Trochu, qui la quitté Paris en ballon, le 5 courant.

Il a apporté des détails des combats du 30 novembre et du 2 décembre, qu'il décrit comme leurs grandes victoires.

Les pertes des Prussiens ont été de 15,000 hommes hors de combat, avec un nombre proportionnel de prisonniers et 6 canons capturés.

Le général d'Hennecourt apporte en outre les informations suivantes :

La quantité des approvisionnements dans Paris est telle que les habitants jouissent d'une aisance relative. Il n'y a rien de semblable de ce côté: le patriotisme et la parfaite concorde qui règne dans la population sont au-dessus de tout éloge.

Les ressources de la ville sont complètes et la ville est absolument à l'abri de toute attaque.

L'objet du voyage du général d'Hennecourt est de communiquer aux commandants des armées de l'Est, de l'Ouest, de la Loire et du Nord, les renseignements ci-dessus à Paris, et de fortifier la confiance dans le résultat des opérations militaires.

SOUS-PRÉFECTURE DU HAVRE.

Le 14 décembre.

Le mouvement de retraite de l'ennemi est parfaitement dessiné. Aux renseignements concordants que nous avons donnés hier, nous devons ajouter qu'à Evreux, Louviers et Elbeuf, il n'y a plus de Prussiens.

Un ballon est tombé près de Neufchâtel; l'aéronaute a quitté Paris le 11, à deux heures du matin.

PLACE DU HAVRE.

Le commandant supérieur a vu avec peine l'émotion qui s'est manifestée dans la ville hier soir. Il invite la population au calme.

Il reste à embarquer quelques pièces de canon inachevées et une certaine quantité d'armes et de munitions, non-seulement inutiles au Havre, mais encore indispensables dans les places voisines où il est urgent de les transporter.

Les magasins et l'arsenal du Havre sont suffisamment pourvus et certainement la place ne sera pas désarmée : mais il serait de prudence et anti-patriotique d'amoindrir ici le matériel qui n'y pourrait être utilisé et qui fait défaut ailleurs.

Le préfet du Havre, dont le courage inspire un commandant supérieur la plus entière confiance, ne voudra pas entraver l'œuvre de la défense nationale par des manifestations dont le moindre inconvénient serait d'être un encouragement pour l'ennemi.

L. RÉLLIER.

Nous lisons dans le *Journal du Havre* du 15 :

L'ère pressante arrivée hier soir, vers sept heures, en toute hâte dans nos bureaux et venant de Bonneville, on apprit avait été tiré à sa bibliothèque de petit transmettre cette bonne nouvelle au Havre, qui rapporte ce qu'une suit :

Ce matin, vers six heures, les Prussiens au nombre de 3,500 environ, ont évacué Bolbec, dans le plus grand désordre, en remontant vers Lillebonne.

A dix heures du matin, une colonne de 4,000 autres Prussiens s'est replée d'Angerville-la-Martel, par Gonfreville, sur Bolbec, pour rejoindre Lillebonne.

Le bruit courait que les Prussiens cherchaient à prendre Amiens.

Ils tyrannisent à travers champs dans une complète débandade.

Hier, dans les maisons où ils étaient logés à Bolbec, on n'entendait que blasphèmes et jurons.

Tous les Allemands expriment un profond découragement et pleurent à la vue des femmes et des enfants, sur la patrie absente et le foyer vide.

Qu'entendait partout cette phrase significative : *Nous sommes perdus, Paris, mais et Havre comme Paris, aussi.*

Un ancien domestique du *Dr d'argent*, qui est travaillant à Bonneville, a reconnu parmi les Allemands, un ancien employé de cette maison et un autre qui avait été contrôle dans une maison de commerce du Havre.

A Bolbec les Prussiens auraient imposé à la ville une contribution de 8 millions, dont 3 millions leur auraient été versés comptant et les 5 autres à terme.

—On lit dans la *Gironde* du 2 :

"Nous apprenons que M. Amédée Lefèvre vient de rentrer, sur ses instantes demandes, des fonctions de préfet de la Gironde, quelque fatigues et le mauvais état de sa santé ne lui permettaient pas de remplir plus longtemps.

"M. Amédée Larrieu serait remplacé par M. Alfain, chargé, dit-on, de la même fonction pour la Législature, qui ne serait chargé que provisoirement, dit-on, de remplacer notre honorable concitoyen. M. Alfain fut, il y a quelques jours, nommé préfet de la Meuse.

"Un ballon est tombé près de Neufchâtel; l'aéronaute a quitté Paris le 11, à deux heures du matin.

La guerre dans l'Est.

Lyon, 6 décembre.

On assure que depuis que ville de Bourgogne, occupée par les Prussiens, le commandant en chef devrait lui le journaliste et leur a proposé de continuer leur publication, s'ils voulaient la rédiger dans un sens favorable à la Prusse. Tous ayant refusé, ils auraient été mis en chemin de fer et envoyés en Allemagne.

Dernièrement, M. Michaud, directeur des ambulances, de Beaucaire, a quitté Lyon, allant en Suisse. Au début de l'invasion, il avait dans l'intérêt de sa commune, sollicité les fonctions de maire. Depuis, une énorme contribution est imposée à la commune de Beaucaire. M. Michaud donna sa démission et entreprend un voyage d'affaires. Il était en France libre, lorsqu'il reçut, de la part du gouverneur prussien de la Lorraine, sa nomination d'office comme maire de Réécourt. Cette pièce était accompagnée d'une lettre ainsi conçue : "Monsieur, je n'oublie pas vos nombreux et éminents services. Je vous nomme maire, et j'espère que vous ne me forcerez pas à vous contraindre."

M. Michaud répondit : "Monsieur, je reçois en mère lieu ma nomination comme maire de Réécourt, ainsi que la lettre qui l'accompagne. Je dois vous dire que je décline cet excès d'honneur. Vous pouvez me nuire dans mes intérêts les plus chers et me condamner aux douleurs de l'exil. Mais jamais vous ne forcerez de quelque manière que ce soit, à exercer mon pays." Notre chemin de fer a repris son service jusqu'à Dijon; nous espérons qu'il ne prendra bientôt jusqu'à Dijon, car les Prussiens ont été fort maltraités dans leur retraite par Garibaldi et par Crémieux. Déjà il paraît la voie est libre. On dit que Werder a demandé des renforts.

Bombonnel a recommencé à faire la campagne en Bourgogne avec les intrépides francs-tireurs. Ils se sont donné pour mission d'agir sur les voies ferrées, communications de l'ennemi, saisissant les approvisionnements, faisant dérailler les trains qui portent des hommes ou du matériel. Dernièrement les Bombonnel ont fait sauter le tunnel de Nuits après Revières, pendant le rétablissement de la ligne de Châtillon-sur-Seine avec la grande ligne.

Les corps-francs de nos chasseurs nationaux ont fait une démarche très pacifique, cette fois, à l'hôtel de ville pour exprimer leurs défiances sur la cessation du tous travaux publics et sur la triste situation qu'elle leur crée pendant une rude hiver. On leur a promis de leur allouer un secours extraordinaire soit en nature, soit en argent.

Il avait été question un moment, parmi les membres de notre municipalité, de lui rétablir le statue de Louis XIV, comme il a été celle de Napoléon III. Cette œuvre des plus estimables date de 1825; elle est due au ciseau du statuaire lyonnais Lemot. Cette circonstance l'a sauvée.

Le froid est très-vif ici. On signale d'autre part, deux militaires morts de froid dans le train de nuit qui arrivait de Toulouse. Des dames de Lyon, qui font le service de la buvette, gratuite à la gare de Perrache, se multiplient pour donner des soins et des secours à tous les pauvres soldats qui passent. On ne saurait trop les admirer.

M. le maire Hénon vient d'ordonner, par un arrêté, à tous les libraires d'exhiber à leurs vitrines et de vendre des plans de Lyon sur lesquels seraient indiqués les fortifications et travaux quelconques établis en vue de la défense de la ville.

Besançon, 7 décembre.

Je reçois des détails sur l'affaire des étages de la Côte-d'Or et de la Haute-Saône.

La municipalité dijonnaise a obéi de bonne grâce à l'injonction qui lui était faite de livrer elle-même la liste des pompiers qui y voit figurer M. le docteur Maréchal, maire; Gaudemet, suppléant à la faculté de droit; Legout, substitut du procureur général; Echilbide, ingénieur; Jeannel, professeur à la faculté des lettres; Marquis du Parc, Barret, banquiers, et Coffin, sous préfet; Minié de Droin, qui n'a pas voulu se séparer de son neveu.

A Gray, on a montré plus de courage qu'à Dijon. Il y a eu une lutte assez vive entre l'autorité prussienne, représentée par le général Sauerling, et le maire qui malgré toutes ou cinq sommations, a refusé de remettre une autre liste qu'une liste alphabétique. Le maire M. Jobard, sous le coup d'une pression menaçante, s'est rendu qu'à contrecœur. Il a été cité que son nom et celui de M. Vanesson, président du tribunal, qui avait réclamé lui-même cette inscription. L'autorité prussienne a été obligée de dresser elle-même son tableau. On a en beaucoup de peine à obtenir du Conseil de Préfecture, qui prend honoraire du tribunal, qui a plus de 72 ans, et dont la santé est fort mauvaise.

A Vesoul, neuf personnes qui étaient gardées, parmi lesquelles MM. Courcelles, banquier, Barbero, juge d'instruction; Montepin, maire de Frotey, etc.

Les otages de Gray sont partis le vendredi, 2 novembre, à sept heures et demie du matin, par un froid de cinq degrés. Le trajet jusqu'à Vesoul a été dévoré sur la route de Gray à Vesoul par la population indigène. Ce qui viendrait à l'appui de ce bruit, c'est qu'on a fait signer aux otages de Dijon, qui sont partis le lendemain, l'engagement de se rendre, quoi qu'il arrive, à leur destination. Aucun des Dijonnais désignés par la préfecture n'a pu, plus tôt par la commission municipale, héritage de l'empire, n'a voulu réclamer contre ce choix en se faisant remplacer.

Opinions Allemandes

SUR LES NOUVELLES ARMÉES FRANÇAISES.

Un correspondant de la *Gazette de Cologne*, M. A. Leyssohn, du position d'être bien renseigné, adresse à ce journal, de Villeneuve-Saint-Georges, quelques informations intéressantes sur les combats qui ont eu lieu près de Paris, du 29 novembre au 4 décembre. Après avoir constaté que les sorties effectuées jusqu'ici par les assiégés n'avaient aucune utilité stratégique et se semblaient motivées que par le désir d'agacer les troupes, le correspondant raconte la sortie du 29 novembre que nous connaissons déjà par les relations françaises, puis il continue en ces termes :

"Il est permis de penser cependant que cette sortie du 29 novembre, qui ne nous a guère infligé de pertes et qui a coûté 800 prisonniers aux Français, n'a été qu'une feinte pour endormir notre sécurité et pour masquer l'intention où l'on était d'engager dès le lendemain, à côté des positions de la veille, l'attaque principale, en observant cette fois un plan pratique, stratégiquement intelligible.

Maintenant que le danger est passé et que la situation s'est modifiée, nous pouvons avouer que le point le plus faible de notre ligne de blocus était précisément celui que présente, au sud-est, la Marne, là où elle forme un grand arc de cercle à 4 lieues de Paris, et forme ainsi une presqu'île, dont la pointe la plus septentrionale se trouve en face du village de Champigny, situé sur la rive allemande de la Marne, qu'on m'apprend le cette désignation pour être plus clair.

"Tout cet angle au sud-est de Paris, depuis Chelles sur le chemin de fer de l'Est jusqu'à Gournay et Marne, jusqu'à Villeneuve-le-Roi, n'était que d'ailleurs garni de troupes. L'effectif ne dépassait guère 20,000 hommes (Wurtemberg-ois). Tant que la 17e division, qui est maintenant avec le grand-duc de Mecklembourg à Orléans, servait encore de réserve au corps de Wurtemberg, il n'y avait rien à craindre de ce côté ; mais après le départ de ces troupes pour le Midi, on devait bien s'attendre que la position n'était tenable qu'aussi longtemps que les Français pourraient rester dans l'ignorance de sa faiblesse relative.

"Cependant, le 12e corps (saxon), le 6e et le 2e corps d'armée des Poméraniens vaient de recevoir l'ordre de se rapprocher des positions désarmées des Wurtemberg, lorsqu'au moment même où ceux-ci étaient relevés dans les villages de Brie et de Champigny par des troupes saxonnes, les Français tombèrent sur eux avec tout le poids d'une force de 25,000 hommes. Ils s'emparèrent de ces deux villages qui, en tout état de cause, n'étaient pas être tenus, dénuée qu'ils étaient par le feu des forts de Nogent et de Charenton. En même temps, les assaillants démasquèrent une batterie qui, garnie de 45 pièces à longue portée, était restée cachée jusqu'à ce jour. Champigny et avait été très habilement établie précisément sur cette presqu'île que la Marne forme au sud de Champigny et qui, par cela même, était très-efficacement protégée par le retour de la rivière. On dut bientôt reconnaître que les Français n'étaient approvisionnés de quelque 12 obus, et qu'ils avaient, en manient la pelle et la pioche, tenté d'assiéger à leur tour les assiégeants. C'est alors que, sous le feu des forts et des nouvelles batteries, ils prirent leur leurs ponts sur la Marne et traversèrent cette rivière avec une rapidité inouïe prête à combattre et équipée pour une longue excursion. Il ne lui manquait que le train. Aucune retraite ne s'accomplit. Mais les soldats avaient sur eux pourvoir jours de vivres. Les officiers et leurs avaient été donnée nous qui révélé qu'ils devaient traverser nos lignes jusqu'à Lagny (fête de notre ligne ferrée vers l'Allemagne), passer Meaux, Nanteuil et Nogent (Ardeche) à pas forcés, et, en passant de nuit, approvisionnement, et, selon les circonstances, en les amener à Paris ou marcher sur Fontainebleau pour détruire la main à l'armée de la Loire, et, une fois celle, tomber sur les derrières des nôtres.

"On recomnaît, volontiers, chez nous, que ce plan ne manquait ni d'audace ni d'originalité. Après une chaleureuse proclamation, le général Ducrot en commentant les intentions, et adressant, comme le vient de le dire, les villages de Brie et de Champigny, Evacués de plus en moins les bois, les ravins, les maisons, et pourvoir des Parisiens pendant la nuit du 30 novembre au 1er décembre. Le matin de ce jour, les troupes reprirent l'offensive et finirent par occuper le village de Brie, mais n'avions pas devant nous ces adversaires qui à la première bombe détalaient dans leurs rangs, se sauvaient à qui mieux mieux. C'étaient, cette fois, des soldats dont on ne saurait trop remarquer la bravoure. Ils se retirèrent en bon ordre dès qu'ils de leurs attaques, avait échoué, et vous quatre heures de l'après-midi, le 1er décembre, ils parvinrent à reprendre les positions en Brie. Le rapport ne peut s'effectuer par les Wurtemberg-ois qu'au prix des plus grands sacrifices. Ils ont pourvoir leur devoir de la force, et, à la fin, ils durent, et leur chef, le général d'Obernitz, point dès lors de se trouver à leur tête.

"Le 3 décembre, la bataille regrit de nouveau avec des chances diverses. Tantôt les Français dominaient dans les villages, tantôt c'étaient les Wurtemberg-ois, secondés de certaines parties du corps des Poméraniens. Le Français avec lequel un chef

Après avoir reçu à samedi, à une heure la prise en considération des messages du gouverneur, la Chambre s'ajourne.

PAR LE TÉLÉGRAPHE

Dépêches télégraphiques à "Phœnix"

La bataille gagnée par l'armée du Nord.

Nouvelle confirmée de nouveau.

C'est une grande victoire pour les Français.

Rétablissement des communications entre Lille et Cambray.

Plusieurs villages détruits.

Attaque des Prussiens sur la rive gauche de la Seine.

Résultat inconnu.

La Conférence européenne.

J. Favre écrit à Bismarck qu'il ne s'y rendra pas.

Capture d'un courrier prussien.

Ses dépêches peu agréables pour les Anglais.

Nouvelles Européennes.

Londres, 5—Le presbytère de Belfast, Irlande, dénonce M. Gladstone pour l'intérêt qu'il a montré à l'égard du Pape.

Lille, 4 janv—Une bataille livrée par l'armée du Nord, a duré trois jours. Grande victoire pour les Français. Le général Faidherbe rapporte que les villages de Rapaume et de Dehaignes (ou est cité Albanie), a disposé il a encore, et le Lille-Cambrai a été rétabli. La forteresse de Péronne est presque détruite, mais elle tient toujours.

Havre, 5 déc. 4 m soir.—Les Prussiens ont forcé attaqué les Français sur la rive gauche de la Seine aujourd'hui. Le résultat est inconnu. Pas de détails.

Londres, 5—Le bruit se répand qu'un corsaire prussien a été capturé par des tirailleurs près de la frontière belge et que sur sa personne on a trouvé des dépêches importantes. Le bruit court que le corsaire est le chef de l'Alabama. On croit généralement à ce bruit.

Le Times de Londres du 6 matin donne un extrait de son quatrième.

L'Angleterre désire seulement par des concessions équitables et franches arriver au règlement de cette fois, quand elle sépare deux grandes nations alliées par le sang et la sympathie.

Le Times a publié le comte Bismark par l'intermédiaire du ministre américain, qu'il ne sait rien de la conférence européenne et qu'il ne quitterait pas Paris pour s'y rendre.

Nouvelles de Washington.

Washington, 5 janv—Le Cincinnati Commercial publie une lettre d'Orville Grant, au Président, qui accuse le général Blondin, inspecteur de l'Illinois, de connivence avec le gouvernement.

Orville admet qu'on lui a dit des propositions de corruption, au sujet des fraudes sur le whiskey et de la recommandation de Cuba.

Orville dit : C'est comme le bellement que j'ai reçu une commission de 10 mille dollars et en la déroulant le chiffre cette confiance, mais mon devoir envers vous et mon pays m'ont forcé de vous en faire dons à quelqu'un qui est instrument de fraudes à l'égard du gouvernement et qui ruine votre pays et votre nom. Je ne suis pas président pour servirait prononcer les coupables dans l'intérêt de son propre avancement.

Dans toutes les circonstances, celui incl. d'abord impliqué et compromis avec prudence qui devrait gouverner les intérêts du public.

Acte publiques électives d'octobre, les troupes des Etats-Unis ont été forcées à Philadelphie pour le fait avons de faire exécuter les lois d'élection. Cela a été fait en juin, les troupes ont été forcées de cesser des autorités civiles, soit de la ville, soit de l'Etat, et nous avons dû agir comme dans les